

Thuin : un recours contre les éoliennes SPE

Thuillies, au Jardinnet, jeudi soir, environ 80 personnes écoutent d'où vient Le vent.

Serait-il en train de tourner?

• Pierre DEJARDIN



La production éolienne remise en cause ; d'autres voies existent pour réduire le CO².

C'est plutôt la tête qui tourne avec les informations en tous sens à propos de l'énergie et des éoliennes. Un comité local propose de s'asseoir et de s'informer.

Il décide d'introduire un recours contre le projet d'éoliennes de la SPE Thuillies Cour-sur-Heure, avant la fin du délai du 18 mai et fait appel au public pour financer la démarche. Rendez-vous est pris avec l'avocat qui a défendu la commune d'Ham-sur-Heure,

Si la commune de Thuin a donné un avis favorable, on fait remarquer que c'était en 2005, que les choses ont changé. Comme la commune était intervenue dans les frais d'avocat dans le cadre d'une alternative aux boues de dragage à Hourpes, pourquoi pas ici aussi?

Pour nourrir le débat, Frédéric Chômé, physicien, docteur en sciences climatologiques, de Donstiennes, et Luc Rivet, animateur de l'association «Vent de raison» se relaient.

«Oui, une éolienne produit de l'électricité. Bien! Et même, une éolienne 3MW, type Erpion, a plein régime pendant une heure, fournit 3 250 kWh, l'énergie nécessaire à un ménage pendant une année. Très bien! Mais cette production est marginale, non garantie. Le gain en émission de CO2 est discutable. Les nuisances sont pour les riverains, le profit pour quelques-uns. La première conclusion est d'abord de réduire sa consommation d'énergie, de changer son mode de vie et ses besoins. Ainsi, le consommateur gagne de l'argent. La Région, et donc le citoyen, paie trop cher les certificats verts pour l'éolien».

Ils ajoutent : peu ou pas d'emploi créé, banalisation du paysage, dévalorisation du patrimoine immobilier, socialisation des emmerdes et privatisation des bénéfices.

- Contact : ventdebonsens@yahoo.fr

L'avifaune en danger?

Bernard Anus, ornithologue passionné, projette des photos de vanneau huppé, faucon émerillon, bécasseau rousset, pluvier guignard, gorge bleue, busard cendré, de superbes spécimens observés sur la plaine de Clermont, une des plus riches de Wallonie. Seul endroit de Wallonie où certaines de ses espèces sont observées. *«// y a de la vie, dit-il, n'est autre chose que de l'argent».*